



PARTENARIAT

EDF

-

**Fédération des Conservatoires
d'espaces naturels**

BILAN 2015 - 2019

Introduction : Pourquoi un partenariat ?

Du point de vue d'EDF

EDF et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ont débuté leur partenariat en 2015.

EDF a une connexion forte à la biodiversité de par son patrimoine naturel et sa présence à proximité de zones naturelles protégées. Depuis 2006, l'entreprise a structuré une démarche en faveur de la biodiversité qui, depuis 2016, est devenue un objectif de responsabilité d'entreprise pour le Groupe dans sa totalité.

Afin d'atteindre ses objectifs ambitieux en matière de biodiversité, EDF développe des moyens et une stratégie interne transversale permettant d'impliquer tous ses métiers de production ainsi que ses entités fonctionnelles, Recherche & Développement, ingénierie de production et métiers supports.

En complément de cette stratégie interne, EDF s'appuie sur un réseau de partenaires naturalistes. Grâce à eux, en effet, EDF, non seulement monte en compétence sur le sujet de la biodiversité, mais peut aussi s'appuyer sur leur expertise, leur longue expérience de préservation de la biodiversité.

Ainsi les Conservatoires, œuvrent en ce sens depuis 40 ans dans les territoires. EDF peut s'appuyer sur l'ancrage territorial des Conservatoires et leurs liens avec les acteurs des territoires, pour développer et réussir des projets concrets de limitation des impacts de ses activités sur la biodiversité.

Cet appui est jugé d'autant plus indispensable que la perte globale de biodiversité ne fléchit pas, au contraire. Seule une approche collective pourra

permettre une efficacité dans la réflexion et l'action.

Du point de vue de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Quant à elle, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, qui regroupe les 29 Conservatoires créés à ce jour, a souhaité s'engager dans ce partenariat car sa vocation, qui est celle également des Conservatoires, est d'accompagner les acteurs des territoires, quels qu'ils soient, à partir du moment où ceux-ci s'engagent dans un véritable processus d'amélioration de la prise en compte de la biodiversité dans l'activité qui est la leur.

Les Conservatoires d'espaces naturels, œuvrent pour la préservation de la biodiversité depuis plus de 4 décennies en créant au fil des ans un réseau cohérent de sites naturels préservés par la maîtrise foncière et d'usage qu'ils gèrent dans un objectif unique d'amélioration de leur fonctionnalités et valeur écologique, soit à ce jour plus 3 500 sites représentant 178.000 ha. Pour ce faire ils ont développé des connaissances, des savoir-faire, des compétences et une expertise non seulement dans le domaine de l'écologie et la restauration des milieux naturels mais aussi dans bien d'autres domaines liés à leur rôle de gestionnaire d'espaces naturels. Ces autres champs de compétence concernent notamment la négociation foncière et la maîtrise des outils fonciers, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, la concertation avec les acteurs des territoires les plus divers, l'implication, en tant que gestionnaire, dans le cadre de la procédure éviter-réduire-compenser, dans des projets de compensation écologique, la mobilisation citoyenne, etc.

Leur implication de longue date dans toutes ces dimensions et la maîtrise qu'ils

en ont, nécessaire pour réussir tant sur le plan écologique que social, des projets en faveur de la biodiversité, en font donc des partenaires très utiles pour tout autre acteur dont l'objectif, tel qu'EDF, est d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans son activité.

Le présent bilan synthétise les éléments du partenariat national contracté avec le niveau fédéral du réseau des Conservatoires, à savoir la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, depuis 2015, soit 5 années de partenariats, ainsi que dans les territoires entre les Conservatoires d'espaces naturels et les entités territorialisées d'EDF.

Le document aborde :

1. les échanges de savoir-faire,
2. la Sensibilisation et la valorisation
3. la stratégie et la prospective.
4. la coopération dans les territoires

1. Echanges de savoir-faire

1.1. Les séminaires techniques

Ces séminaires sont dédiés aux équipes techniques d'EDF, du réseau des Réserves naturelles et des Conservatoires d'espaces naturels, ces 2 partenaires d'EDF ayant une activité similaire de gestionnaire d'espaces naturels tout en étant complémentaires dans leurs approches.

L'objectif commun à ces séminaires est triple :

1. Contribuer à la sensibilisation et l'amélioration des compétences internes d'EDF dans le domaine de la biodiversité.
2. Contribuer à des échanges de savoir-faire entre les 3 réseaux sur des thèmes techniques les intéressant et choisis d'un commun accord.
3. Contribuer à une meilleure connaissance réciproque des cultures, des enjeux et des approches des partenaires.
4. Créer du lien humain entre les salariés des réseaux.

Trois Séminaires ont été organisés :

1. Séminaire des 3 et 4 novembre 2015

Lieu : Centrale électrique de Kembs en Alsace.

Thème : « Les enjeux liés à la connaissance de la biodiversité appliquée à la gestion des espaces naturels et des espèces »

Visite : site de renaturation d'annexes fluviales du Rhin

Participants : 42

Ce séminaire a permis notamment de faire le point sur les différents outils et méthodes de connaissance et de suivis

scientifiques utilisés par les partenaires ainsi que sur les systèmes d'information permettant de capitaliser les données à différentes échelles.



2. Séminaire des 3 et 4 novembre 2017



Lieu : Tour du Valat ;

Thème : « Les effets du changement climatique sur la biodiversité et sa gestion » ;

Visite : Site des Etangs et Marais des Salins de Camargue.

Participants : 40

Le changement climatique impose aux partenaires de mieux comprendre le phénomène afin de contribuer à son atténuation et adapter leurs activités. Ce séminaire a apporté des clefs de compréhension et les exemples présentés

leur ont permis d'identifier des types de solutions déjà mises en œuvre là où des effets déjà significatifs du changement climatique se font sentir.

3. Séminaire des 16 et 17 novembre 2019



Lieu : Vizille (38) ;

Thème : «domaines vitaux des espèces animales et végétales : pour quoi et comment les préserver » ;

Visite : Sites de compensation de l'Île Falcon et du barrage de Gavet. (Vallée de la Romanche).

Participants : 34



Ce séminaire a permis d'identifier différentes situations écologiques, grands et petits domaines vitaux, et d'échanger au travers d'exemples concrets sur les stratégies de conservation à mettre en place et ce malgré, parfois, une connaissance partielle des besoins des espèces cibles.

1.2. Les journées d'échanges techniques (J.E.T.)

Les journées d'échange technique correspondent à un format d'échange plus restreint que les séminaires. Elles ont vocation à échanger sur des thèmes précis entre quelques personnes en charge des questions abordées.

5 journées d'échange technique ont été organisées.

Thème 1 : Acculturation des 2 partenaires (le 21 juin 2016 à Orléans).

Cette journée a permis à la FCEN et EDF de connaître les activités et les domaines de compétences de chacun, afin de faciliter l'émergence des sujets ou axes d'actions communes à développer dans le cadre du partenariat.

Quelques focus sur 3 thèmes particuliers : les espèces exotiques envahissantes, la séquence ERC et le foncier.

Thème 2 : Séquence Eviter-réduire-Compenser / Foncier

(le 4 décembre 2017 et le 25 octobre 2018, à Paris).

Ces 2 journées ont permis de mieux connaître les réflexions, les questionnements, les stratégies des partenaires sur la séquence ERC et plus particulièrement sur la phase de compensation. La question du foncier a été intégrée à cette thématique du fait du lien très proche avec celle de la compensation qui comprend un volet et des enjeux fonciers importants.

EDF met en œuvre la séquence ERC sur tous ses projets. Toutefois, sa mise en œuvre soulève de nombreuses questions, en termes de sens et d'efficacité écologique des mesures, de procédure et d'outils à déployer pour une bonne application de la séquence ERC notamment pour s'assurer d'une protection et d'une gestion pérenne des espaces et des espèces.

De son côté, le **réseau des Conservatoires d'espaces naturels** est également un praticien expérimenté à la fois des mesures écologiques mise en œuvre dans ce cadre et de la procédure. Les Conservatoires sont en effet sollicités depuis longtemps tant par les pétitionnaires que les services instructeurs pour mettre en œuvre concrètement la restauration et la gestion des sites affectés à la compensation. C'est pourquoi d'ailleurs, le réseau a très vite ressenti le besoin de se donner une ligne de conduite et a dans ce but conçu en 2015 une « charte éthique des mesures compensatoire » (en cours de révision en 2019).

Depuis la loi « biodiversité » d'août 2016, le contexte législatif et réglementaire français s'est renforcé et a créé d'autres outils tels que les Sites Naturels de Compensation (SNC) et les Obligations Réelles Environnementales (ORE). La deuxième J.E.T. a été consacré en grande partie à ces 2 nouveaux outils. LA FCEN s'est dotée d'un poste sur ces sujets.

Thème 3 : la gestion des sites naturels par le pâturage (le 20 décembre 2017 à Lyon).

EDF met en œuvre ce type de gestion qui présente souvent certains avantages (écologiques, économiques et sociaux) mais qui pose toutefois de nombreuses questions et difficultés de gestion liées au contexte des sites de production :



contraintes d'accès aux sites à gérer, obligation du concessionnaire de gestion de la végétation, risque lié à la gestion des débits...

De leur côté, **les Conservatoires** rencontrent de plus en plus de difficultés pour trouver des agriculteurs partenaires de la gestion des espaces naturels qu'ils protègent.

Des stratégies communes avec EDF en lien avec la profession agricole pourraient alors être étudiées dans le but de proposer à des partenaires agriculteurs potentiels, des réseaux d'espaces naturels plus adaptés aux contraintes propres à la production agricole.

1.3. Autres moments d'échange

En complément des séminaires techniques et des journées d'échange techniques, plusieurs moments plus ponctuels d'échange ont eu lieu :

Colloque hydroécologie d'EDF

(5 et 6 octobre 2015 à Clamart)

Intervention du directeur de la Fédération des Conservatoires sur le thème des mesures compensatoires.

Groupe de partage opérationnel de la thèse sur l'équivalence écologique dans le cadre mesures compensatoires

(5 novembre 2015 à Grenoble et 3 novembre 2016 à Villeurbanne)

Participation du directeur du Conservatoire Rhône-Alpes à deux réunions de partage de cette thèse.

Cette thèse a été soutenue en décembre 2017.

Ces échanges sur les différents thèmes abordés durant ces 5 années, séquence ERC, modalités de gestion, évaluation, changement climatique, foncier, espèces exotiques envahissantes, prise en compte des domaines vitaux des espèces à différentes échelles...ont ainsi contribué à enrichir les 2 partenaires des expériences et savoir-faire des uns et des autres et d'aller dans le sens souhaité d'une montée en compétence des salariés des 2 partenaires.

2. Sensibilisation et valorisation

Les « Chantiers d'automne »

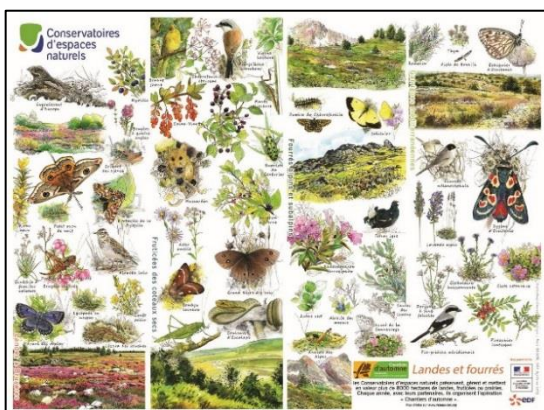


Les chantiers d'automne sont une opération médiatique nationale initiée par le réseau des Conservatoires et pilotée par la FCEN depuis 2001. Elle vise à communiquer auprès du grand public et à mobiliser les citoyens autour de chantiers bénévoles menés au profit de la nature.

Via le partenariat, EDF soutient l'organisation générale de l'évènementiel national piloté par la Fédération.

Des représentants de l'entreprise ont participé aux journées de lancement médiatisées réalisées le 3 octobre 2015 en Région des Pays de la Loire sur la Réserve naturelle régionale du coteau et prairies des Caforts et le 7 octobre 2017 en Région Nouvelle Aquitaine sur le site Les landes du Cluzeau et de la Flotte.

Le partenariat a permis également d'éditer 2 posters grand public sur le thème des « milieux et pelouses sèches » :



et des « landes et fourrés » :



Ces posters ont été édités à 4.000 exemplaires et diffusés dans tous les Conservatoires d'espaces naturels qui les relaient auprès de leurs partenaires dans les territoires.

3. Stratégie et prospective

3.1. Feuille de route biodiversité

EDF a mis en place une démarche stratégique en faveur de la biodiversité en faisant de cet enjeu l'un des 6 grands Objectifs de Responsabilité de l'Entreprise (ORE). Cet ORE est déployé dans les entreprises du Groupe, notamment EDF SA où elle prend la forme d'une feuille de route.

EDF SA a invité ses partenaires biodiversité, à contribuer à la définition de sa feuille de route biodiversité Au travers de séminaires collaboratifs.

La feuille de route d'EDF SA se décline en 13 objectifs répartis en 6 familles :

A/ Mobiliser toutes les entités d'EDF en favorisant l'implication interne et en renforçant la mise en œuvre de la séquence ERC.

B/ Evaluer les enjeux biodiversité

C/ Intégrer biodiversité dans la gestion des sites et l'exploitation des installations

D/ Innover pour la biodiversité et mobiliser l'intelligence collective

E/ S'engager dans un processus participatif et ouvert

F/ EDF, acteur crédible et engagé en faveur de la biodiversité

Le réseau des Conservatoires, de par son expérience et ses compétences, dans les territoires, sur le terrain, mais aussi à l'échelle nationale, accompagne l'entreprise dans l'ensemble des champs d'actions de la feuille de route.

3.2 Engagement SNB

Parallèlement EDF a pris et mis en place, sur la même période 2014-2017, un engagement « SNB » auprès du Ministère en charge de l'écologie, créateur de ce dispositif.

EDF a souhaité associer également ses partenaires biodiversité au suivi de cet engagement. La FCEN a ainsi apporté sa contribution, en 2016, au rapport intermédiaire et en 2018, au rapport final, rédigés par l'entreprise à l'attention du Ministère.

3.3. Veille biodiversité

En 2015, EDF a sollicité ses partenaires pour réaliser un panorama de son implication ainsi que de ses partenaires dans les différents dispositifs de préservation de la nature. La FCEN a renseigné ce panorama.

4. EDF et les Conservatoires d'espaces naturels dans les territoires

La convention nationale entre EDF et la FCEN a également pour objectif de favoriser les coopérations entre les entités d'EDF et les Conservatoires dans les territoires.

4.1. Région Auvergne-Rhône-Alpes

1) PNA Apron

EDF-Hydro est partenaire de ce Plan national d'actions animé par le CEN Rhône-Alpes et le soutient financièrement depuis 2005 (Life Apron puis PNA 2012-2016).

Les principales actions de ce plan concernent des études approfondies sur cette espèce mal connue, l'aménagement de passes à poissons adaptées, la restauration de son habitat naturel ainsi que des actions de sensibilisation et de communication.

2) Gestion des terrains EDF

Mise en œuvre de mesures compensatoires de l'aménagement hydro-électrique de Romanche-Gavet, par le Conservatoire d'Isère : Suivi de la création d'habitats de pelouse et gestion de prairies humides.

Rédaction de notices de gestion et mise en œuvre (Isère) sur les sites à renaturer dans la vallée de la Romanche (sur Livet-et-Gavet).

Rédaction de plans de gestion d'un site naturel dépendant de la centrale nucléaire de Saint-Alban (Isère) et sur plusieurs sites en Savoie par le Conservatoire.

Expertise du plan de gestion de la Basse Vallée de l'Isère en 2017 (Isère et Rhône-Alpes) ; gestion du site de compensation de Saint-Egrève-Voreppe (Isère).

3) Partenariat territorial

Convention entre la centrale nucléaire du Bugey, l'Armée et le Conservatoire Rhône-Alpes pour la préservation du patrimoine naturel sur le site du camp militaire de la Valbonne en 2019.

Convention de coopération entre EDF-Hydro (UP-Alpes) et le Conservatoire de Haute-Savoie autour de 5 thématiques : changement climatique, lacs d'altitude, sensibilisation (maison de la Dranse), réseau des acteurs de l'eau, protection de la chouette chevêchette sur la RNN de Contamines-Monjoie.

4) Soutien financier

Soutien financier par EDF-Hydro pour la restauration de la tourbière de Crespy-Greloux (St-Donat-63) ainsi qu'à des démarches de cellules d'assistance technique zones humides sur le département du Cantal et la Basse-Vallée du Chavanon menées par le Conservatoire d'Auvergne.

Enedis et le Conservatoire de Haute-Savoie se sont associés autour d'un programme de neutralisation de lignes électriques et de sensibilisation.

4.2. Région Centre-Val-de-Loire

1) Gestion de sites EDF

Etude sur les potentialités d'entretien par le pâturage des espaces propriétés des Centrales nucléaires de la région Centre-Val-de-Loire sur le cours de la Loire.

2) Sensibilisation

Partenariat avec la Centrale nucléaire de Dampierre pour la réalisation d'animations grand public et de projets scolaires autour du programme Pasto'Loire, programme visant à entretenir les espaces ligériens grâce au pastoralisme.

4.3. Collectivité territoriale de Corse

Des partenariats se sont développés entre EDF-SEI (Systèmes énergétiques insulaires) et le Conservatoire de Corse autour essentiellement de projets de mesures compensatoires :

-Suite à la construction d'un poste électrique dans la région d'Ajaccio, études et suivis, puis de mise en œuvre d'une gestion conservatoire

-Suite à la construction d'un barrage hydro-électrique dans la vallée du Rizzanese (corse du Sud) : études sur les discoglosses corse et sardes puis gestion.

-Convention de gestion sur 10 ans 2012-2022 tripartite (EDF-SEI/Conservatoire/commune) sur le Mélinet à petites fleurs 20 ha d'un parcellaire morcelé.

-Etude pour la caractérisation hydrologique de l'embouchure du Rizzanese.

4.4. Région Grand-Est

Parmi les Conservatoires de cette nouvelle Région, seul le celui d'Alsace a développé un partenariat avec EDF-Hydro, centré sur la protection et la gestion des milieux alluviaux rhénans :

-Elaboration de plans simples de gestion pour les forêts propriétés d'EDF,

-Mise en place d'un plan de sauvegarde pour l'Astragale du Danemark et suivis d'espèces menacées,

-Missions conseils à EDF,

-Programmes annuels d'entretien des milieux et mise en place de contrats Natura 2000 (habitat pelouses sèches alluviales),

-Visites guidées pour le personnel des usines EDF,

-Démarrage du projet de réhabilitation des anciens bassins de stockage des saumures sur l'île du Rhin (35 ha).

4.5. Région des Hauts-de-France

Aucun partenariat important n'a été développé dans cette Région.

La Direction Communication de Lille et le Conservatoire du Nord-Pas-de-Calais mènent toutefois une opération annuelle avec les salariés d'EDF intitulée « Summer challenge ».

4.6. Région Nouvelle-Aquitaine

Les coopérations dans cette région concernent le Conservatoire de Nouvelle-Aquitaine dans le Limousin avec la participation d'EDF (Délégation régionale) au « Club des entreprises partenaires » du Conservatoire ainsi qu'une opération d'achat par ce dernier de 20% des parts d'un Groupement forestier dont EDF-Hydro possédait déjà des parts depuis longtemps sur une soixantaine d'hectares d'un seul tenant de forêts feuillus dans les Gorges de la Dordogne en Corrèze.

4.7. Région Occitanie

Les coopérations dans cette Région sont également nombreuses :

1) PNA Desman des Pyrénées

EDF-Hydro est partenaire de ce Plan national d'actions et le soutient financièrement ; le Conservatoire de Midi-Pyrénées en est l'animateur et le Conservatoire d'Ariège y contribue.

La coopération technique porte sur des travaux de recherche (2 thèses CIFRE portées par le Conservatoire de Midi-Pyrénées), de nombreux échanges de données, participation des ingénieurs d'EDF aux travaux... Cette collaboration s'est poursuivie sur le programme LIFE+ Desman (2014-2020).

2) Etudes et suivis scientifiques

Test et mise en œuvre de la méthode publiée par le MNHN en 2012 "IQE/IPE" sur les sites à enjeux de l'Unité de production Sud-Ouest d'EDF par le Conservatoire de Midi-Pyrénées ; études écologiques avant travaux concernant des barrages et des conduites forcées par le Conservatoire d'Ariège ; Co-financement et partenariat sur une Thèse CIFRE portée par le Conservatoire de Midi-Pyrénées soutenue en 2018 sur l'impact anthropique relatif aux Odonates protégés de cours d'eau ; conventionnement de sites en gestion conservatoire, EDF/Conservatoire d'Ariège.

Rédaction d'un plan de gestion sur le site de l'Hospitalet près d'Andorre. (Conservatoire de Midi-Pyrénées).

3) Autres partenariats

Le Conservatoire de Languedoc-Roussillon a un partenariat avec Enedis dans le cadre du Plan national d'action « Aigle de Bonelli » à travers une charte avifaune qui vise à traiter la problématique d'électrocution des oiseaux par un programme de neutralisation des réseaux électriques dangereux.

4.8. Région Pays de la Loire

Pas de coopération concrète dans la période 2015-2019 dans cette région. Toutefois, EDF (Délégation régionale) est membre du Conseil d'administration du Conservatoire depuis 2017, année de création d'un collège des acteurs économiques.

4.9. Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les coopérations dans cette Région sont nombreuses :

Une convention cadre a été signée entre le pôle hydro d'EDF et le Conservatoire; elle se décline en plusieurs actions concrètes :

1) Mise à disposition mutuelle de données

2) Gestion de terrains EDF

EDF-Hydro : Marais de Fustières et lac de Saint-Cassien (83) ; site de Fondurane (83) ; Centrale thermique : APPB de Renaïres-Ponteau (13).

3) Etudes et suivis scientifiques

Suivi de colonies de chiroptères du site d'Entraygues, étude d'une population de chiroptères dans la centrale hydro-électrique EDF de la Courbaisse ; expertise des populations de cistude sur la Durance pour formuler des préconisations de gestion/travaux compatibles avec les obligations d'essartement du lit ; expérimentation sur plusieurs sites EDF d'inventaires avec la méthode d'indice de potentialité écologique (IPE) élaborée par le MNHN ; contribution à l'atlas régional des papillons de jour.

4.10 Autres Régions

Dans les autres régions, des prises de contact ont parfois eu lieu (Normandie, Bourgogne-Franche-Comté), mais aucune action concrète n'a encore vu le jour.

Les partenariats entre les sites EDF et les Conservatoires d'espaces naturels entre 2015 et 2019



5. Conclusion et perspectives

Ce bilan synthétique montre que le partenariat entre EDF et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, débuté en 2015, s'est déployé et enrichi au fil de ces années.

Les occasions d'échanges régulières, déclinées sous divers formats, les projets communs menés, l'ouverture de l'entreprise à la Fédération des Conservatoires et à ses autres partenaires pour réfléchir de façon transparente et approfondie à sa stratégie interne, ont permis de créer des liens de confiance et donc durables entre les partenaires. Cela a permis également à une meilleure connaissance mutuelle que ce soit en termes d'activité, d'objectifs, de stratégies, de fonctionnement interne, de difficultés rencontrées...

Ces échanges ont aussi contribué à enrichir les 2 partenaires des expériences et savoir-faire des uns et des autres et d'aller dans le sens souhaité d'une montée en compétence des agents des 2 partenaires. Certes, le réseau des Conservatoires, fort de ses compétences de gestionnaire d'espaces naturels développée depuis 4 décennies, apporte à EDF, mais la réciproque est vraie également. L'entreprise, en effet, développe en interne davantage de compétences sur le sujet de la biodiversité, grâce notamment à des moyens importants mis dans la Recherche & Développement, apportant ainsi de précieuses contributions à la communauté des gestionnaires d'espaces naturels.

Ce bilan des 5 années de partenariat débuté en 2015, encourage donc fortement les partenaires à poursuivre ce partenariat contribuant à l'amélioration de

la performance environnementale des deux partenaires.

De nouvelles perspectives sont donc à dessiner notamment dans la recherche d'une synergie accrue au niveau des partenariats locaux et l'accompagnement d'autres filiales du groupe EDF dans leurs démarches de prise en compte de la biodiversité.